

**CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. EN CAS DE DOUTE, NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER UN PROFESSIONNEL**

## **MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS**

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Siège social : 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

R.C.S. Luxembourg : B 29 192

(la « **Société** »)

## **AVIS À L'ATTENTION DES ACTIONNAIRES**

Luxembourg, 31 juillet 2019

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons en votre qualité d'actionnaire de l'un ou de plusieurs des compartiments de la Société (chacun un « **Compartiment** » et ensemble les « **Compartiments** »).

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») a décidé de procéder à certaines modifications du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), tels que décrits ci-dessous.

### **I. Modifications affectant tous les Compartiments**

#### **• Changement d'agent domiciliataire**

Le Conseil a décidé de procéder au remplacement de l'agent domiciliataire de la Société, Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Luxembourg, par MSIM Fund Management (Ireland) Limited, succursale de Luxembourg.

Veuillez toutefois noter que les coordonnées de l'agent domiciliataire ne sont pas modifiées.

Ce remplacement est dicté par la sortie à venir du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Il n'est pas prévu que ce changement ait un quelconque impact sur l'exécution ou le prix des services concernés, ni sur les investissements ou la gestion des Compartiments.

\*\*\*\*

Les modifications visées au paragraphe I ci-dessus sont entrées en vigueur le 17 juillet 2019 et sont reflétées dans le Prospectus de juillet 2019 de la Société.

### **II. Modifications affectant certains Compartiments**

#### **• Modifications des politiques d'investissement de certains des Compartiments en ce qui concerne leurs investissements en Actions A Chinoises via Stock Connect et en Titres à Revenu Fixe acquis sur le Marché Obligataire Interbancaire Chinois.**

En ce qui concerne le Compartiment Asian Property Fund, sa politique d'investissement sera modifiée afin qu'il puisse investir jusqu'à 20 % de son actif net en Actions A Chinoises via Stock Connect.

Même si, de manière générale, le profil de risques de ce Compartiment ne sera pas affecté par cette modification de sa politique d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre connaissance des facteurs de risques relatifs à Stock Connect et au Marché Interbancaire Obligataire Chinois dans le Prospectus.

- **Modification de la définition de « Jours de Transaction » pour le Compartiment Indian Equity Fund**

Le Conseil a décidé de modifier la définition de « Jours de Transaction » utilisée dans la politique d'investissement du Compartiment Indian Equity Fund afin de tenir compte des dates auxquelles le Bombay Stock Exchange (BSE) et le National Stock Exchange of India (NSE) sont fermés à la négociation et au règlement-livraison.

Veuillez noter que cette modification est susceptible d'affecter :

- les demandes de souscription, de rachat ou d'échange ;
- le règlement des demandes de rachat d'Actions ; et
- le calcul de la Valeur Liquidative par Action.

Cette modification a pour objectif d'harmoniser le calendrier les jours de transaction du Compartiment, qui investit principalement en titres de capital indien, avec celui des jours ouvrés du BSE et du NSE.

- **Modification de la politique et de l'objectif d'investissement du Compartiment Global Brands Equity Income Fund**

Le Conseil a décidé de modifier les deux premières phrases de la politique et de l'objectif d'investissement du Compartiment Global Brands Equity Income Fund, comme suit (les passages ajoutés apparaissent en gras tandis que ceux supprimés sont barrés) :

« L'objectif d'investissement du Global Brands Equity Income Fund est de générer **un flux de des** revenus réguliers et **une croissance du capital à long terme** ~~un taux de rendement attractif, mesurés en Dollar US~~. Le Compartiment cherchera à atteindre son objectif de placement en investissant principalement dans des titres de capital **de qualité et servant des dividendes réguliers** d'émetteurs situés dans les marchés développés mondiaux.

Cette modification a pour objectif à la fois d'harmoniser l'objectif d'investissement du Global Brands Equity Income Fund avec celui d'autres Compartiments mais également de clarifier les types de titres dans lesquelles le Global Brands Equity Income Fund investit, afin de générer un flux de revenu régulier.

\*\*\*\*\*

Les modifications visées au paragraphe II ci-dessus entreront en vigueur le 30 août 2019 et sont reflétées dans le Prospectus de juillet 2019 de la Société.

### **Vos options**

1. Si les modifications décrites ci-dessus vous agréent, vous n'avez aucune démarche particulière à accomplir. Les modifications entreront automatiquement en vigueur le 30 août 2019 en ce qui concerne les Compartiments visés ci-dessus.

2. Si vous n'êtes pas d'accord avec les modifications proposées, vous pouvez :

- a) soit échanger vos Actions en Actions d'un autre Compartiment. Les demandes d'échange doivent être transmises conformément à la section 2.4 « Échange d'Actions » du Prospectus et reçues au plus tard à 13h00 (Heure normale d'Europe centrale) le 29 août 2019. Veuillez-vous assurer d'avoir pris connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de tout Compartiment dont vous souhaitez obtenir des Actions et consulter votre conseiller financier en cas de doute sur ce qu'il convient de faire ;
- b) soit demander le rachat de vos Actions. Les demandes de rachat doivent être reçues au plus tard à 13h00 (Heure normale d'Europe centrale) le 29 août 2019.

Les demandes d'échange et de rachat seront exécutées sans frais, à l'exception des Commissions de Souscription Conditionnelles Différées éventuellement applicables, sur la base de la valeur liquidative par Action du Jour de Transaction au cours duquel les Actions en question sont échangées ou rachetées, conformément aux stipulations du Prospectus.

### **III. Clarifications et modifications non significatives relatives à certains Compartiments**

- **Clarification des restrictions d'investissement du Compartiment Global Sustain Fund**

Le Conseil a décidé de clarifier la politique d'investissement du Compartiment Global Sustain Fund afin de préciser que ce Compartiment ne peut investir, en connaissance de cause, dans des sociétés dont l'activité principale implique tout type d'armes et non pas seulement les armes à feu à usage civil. Le Compartiment est déjà géré en tenant compte de cette restriction de sorte que cette clarification, qui est introduite afin d'assurer la bonne information des investisseurs du Compartiment, n'entraîne aucun changement de la façon dont le Compartiment est géré ni de son profil de risque.

- **Modification de la dénomination du Compartiment European Currencies High Yield Bond Fund**

Le Conseil a décidé de changer la dénomination du Compartiment European Currencies High Yield Bond Fund comme suit :

Nom actuel	Nouveau nom
European Currencies High Yield Bond Fund	European High Yield Bond Fund

\*\*\*\*

A l'exception du changement de dénomination du European Currencies High Yield Bond Fund (qui sera effectif à compter du 31 juillet 2019), les clarifications et les modifications visées au paragraphe III ci-dessus sont reflétées dans le Prospectus de juillet 2019 de la Société.

\* \*  
\*

Une copie du Prospectus de juillet 2019 peut être obtenue, sur simple demande adressée au siège de la Société ou à l'agent en charge du service financier en Belgique (RBC Investor Services Belgium SA, 37 Zenith Building Boulevard du Roi Albert II, 20ème étage, 1030 Bruxelles).

Les termes commençant par une majuscule utilisée dans le présent avis correspondent aux termes définis dans le Prospectus actuellement en vigueur, sous réserve que le contexte n'impose une autre interprétation.

Le Conseil assume la responsabilité de l'exactitude des informations contenues dans le présent avis. Le Prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) applicable peuvent être obtenus, gratuitement, par les investisseurs en s'adressant au siège de la Société ou aux bureaux de ses représentants à l'étranger.

Pour toute question relative au présent avis, nous vous invitons à contacter la Société à son siège social au Luxembourg, le Conseiller en Investissement, le représentant de la Société dans votre pays ou à l'agent en charge du service financier en Belgique (RBC Investor Services Belgium SA, 37 Zenith Building Boulevard du Roi Albert II, 20ème étage, 1030 Bruxelles). Nous vous recommandons de vous informer et, en tant que de besoin, de prendre conseil sur les conséquences fiscales des éléments contenus dans le présent avis dans votre pays de citoyenneté, de résidence ou de domiciliation.

Un exemplaire (i) du prospectus de la Société (en anglais), (ii) des documents clés d'information des investisseurs (KIID) (en français et néerlandais), (iii) des statuts (en anglais), (iv) du dernier rapport périodique (en anglais), et (v) des comptes annuels certifiés ensemble avec le rapport du commissaire aux comptes et le rapport du Conseil d'administration (en anglais) peut être obtenu, sans frais, auprès de l'agent en charge du service financier en Belgique (RBC Investor Services Belgium SA, 37 Zenith Building Boulevard du Roi Albert II, 20ème étage, 1030 Brussels). Ces documents sont également mis à disposition sur le site : <http://www.morganstanley.com/im/extranets/SICAV/main.html>

Pour toute question ou précision relative au présent avis, veuillez consulter la Société à son siège social au Luxembourg, le Conseiller en Investissement de la Société, ou l'agent en charge du service financier en Belgique. Nous recommandons aux Actionnaires de s'informer et, si nécessaire, de solliciter l'avis d'un conseil sur les conséquences fiscales des éléments détaillés ci-dessus dans le pays dont ils sont ressortissant, résident ou dans lequel ils sont domiciliés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

---

Au nom de la Société

**MSIM FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED**